

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 29 mai 2006

CP 06/05-32

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL OCCITAN

Lors du vote du Budget Primitif 2006, l'Assemblée Départementale a décidé d'instruire, dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturel, les demandes d'aides relatives à l'organisation de manifestations exceptionnelles à caractère culturel, touristique et de promotion du département dont celles pour la défense de la langue et la culture occitanes.

Suite à la réunion, le 14 avril 2006 du groupe occitan constitué au sein de l'Assemblée Départementale, le montant global des aides proposées s'élève à **13 050 €**

Dans l'hypothèse où ces propositions seraient retenues, je vous précise que les dépenses afférentes seront prélevées sur les crédits inscrits à l'article 67451, sous fonction 311 du Budget Départemental.

La situation budgétaire serait la suivante :

A – Enveloppe	130 000 €
B – Dépense déjà engagée	74 420 €
C – Engagement à la présente commission	13 050 €
D – Reliquat	42 530 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision.

—

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 29 mai 2006

CP 06/05-32

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL OCCITAN

—

**DECISION de la
COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant
délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu l'avis du groupe occitan réuni le 14 avril 2006,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la répartition telle qu'annexée des subventions départementales accordées au titre du fonds d'intervention culturel occitan pour un montant global de 13 050 €;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 67451, sous-fonction 311 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

FONDS D'INTERVENTION CULTUREL OCCITAN 2006

CP 06/05-32an

<i>ORGANISME OU ASSOCIATION</i>	<i>OBJET</i>	<i>Subvention attribuée</i>
1 - Association Mélodie Guépienne	Université d'été occitane à Laguépie du 10 au 16 juillet 2006	2 000 €
2 - Association Culture et Tradition 82	Fête des danses traditionnelles et folkloriques en Tarn-et-Garonne en octobre 2006 à Montauban	1 000 €
3 - Syndicat mixte du pays Midi-Quercy	Coopération interterritoriale : « valorisation et sensibilisation à la culture occitane pour la création et la diffusion d'un spectacle vivant et d'un document audiovisuel » - Programme Leader + volet 2	2 000 €
4 - Association Réveil Occitan	20 ^{ème} anniversaire de l'association : conférence théâtre –danse, musiques et chants occitan à Monclar de Quercy le 20 mai 2006	750 €
Association Réveil Occitan	Manifestations occitanes 2006 : - Fête des musiques traditionnelles à Montricoux les 17 et 18 juin 2006 ; - Fête occitane de Monclar de Quercy les 22 et 23 juillet 2006 - Journées occitanes de Nègrepelisse - Montalba terra occitana du 18 au 20 août 2006 - Théâtre occitan - Formations danses traditionnelles	4 500 €
6 - Cercle Culturel de Dunes	- 14 ^{ème} journées occitanes de Dunes du 17 au 19 novembre 2006 - Ateliers de langue, danses et chants occitans	1 600 € 1 200 €
TOTAL OCCITAN		13 050 €

Le Président,